

millevaches

H I V E R
2014

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Mieux exploiter
pour protéger
la chouette



Art contemporain :
une montagne
de création



Il fait renaître
le sarrasin
limousin !

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Sommaire

S'informer

P. 3

Mieux exploiter pour protéger la chouette

P. 4

Une agence de voyage voit le jour

P. 4

Des moules perlières encore abondantes !

P. 5

Vallée de la Vienne : les milieux cartographiés

P. 6

S'investir
Préserver
notre paysage
agro-sylvo-pastoral

P.8

Approfondir
Une montagne
de création

P. 10

Rencontrer
Il fait renaître
le sarrasin limousin !

P. 11

Découvrir
Graine
d'éolienne

Édito



« Producteur de développement

La diversité et la richesse des initiatives du PNR soulignent son rôle original dans l'animation, la coordination, ou la réalisation directe de projets qui touchent au développement social et économique. Certes, un parc n'existe pas pour agir à la place des communes et de leurs communautés. Il n'en a ni les compétences réglementaires, ni les moyens financiers. Mais il émane de la volonté des collectivités locales qui composent par délégation son comité syndical, et a pour mission de valoriser le cadre patrimonial, social et culturel dans lequel elles évoluent. Un parc se doit d'être producteur collectif d'innovation, d'expérimentation et de valeur ajoutée, dans toutes les dimensions du développement durable. Ce journal en apporte des illustrations probantes et encourageantes. Bonne année, donc, à tous les habitants de la Montagne limousine et bonne chance à leurs projets. >>

Christian Audouin,
Président du PNR de Millevaches en Limousin et de l'Association des Parcs du Massif Central (Ipamac), membre du Bureau de la Fédération nationale des PNR.

Délégation du PNR Millevaches au Congrès des Parc naturels régionaux de France à Troyes, octobre 2014.



Photo : PNR

Millevaches, Journal trimestriel du
PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Christian Audouin

Coordination : Marie Mazurier & Emmanuelle Mayer

Rédaction : Emmanuelle Mayer & Hélène Richard,
en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

Photo de couverture : Franck Galbrun

Identité graphique du Parc : Iti communication, Limoges

Réalisation de ce numéro : Émilie Lordemus, Faux-la-Montagne

Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

Tirage : 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

Mieux exploiter pour protéger la chouette

Animé par le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) du Limousin depuis deux ans, le Plan de développement de massif (PDM) Chouette de Tengmalm arrive à son terme. Petit bilan.



Journée d'information sur la prise en compte de la biodiversité dans les travaux forestiers, le 7 avril 2014, sur la Montagne de Bay, commune de Pérols-sur-Vézère.

7 communes sont concernées par ce programme d'animation forestière : Ambrugeat, Bonnefond, Davignac, Meymac, Péret-Bel-Air, Pérols-sur-Vézère et Saint-Yrieix-le-Déjalat. L'objectif, qui consiste à concilier travaux forestiers et prise en compte de l'environnement a bien été rempli. Plus de 100 ha sont en cours de travaux ou le seront très prochainement en intégrant les aspects liés à la protection des espèces et de leurs habitats. Dans la majeure partie des cas, les mesures mises en place sont très simples : conservation d'arbres ayant un intérêt écologique, parce qu'ils sont très gros ou possèdent des loges, conservation de petits îlots de senescence autour de sites particuliers (aires de rapaces, terriers, ...) au sein des forêts travaillées ou encore le maintien du bois mort sur pied et au sol lors des exploitations. On peut aussi agir au niveau sylvicole avec des pratiques plus douces : éclaircies, amélioration des peuplements... En participant à cette démarche d'amélioration, ces propriétaires permettent la promotion de méthodes d'exploitation plus respectueuses de l'environnement et plus proches de leurs convictions. Le PDM se termine, mais le Parc et le CRPF Limousin vont continuer à faire vivre les différentes actions mises en œuvre !

Remerciements à Yann Bourguignon, animateur du PDM Chouette de Tengmalm (CRPF Limousin).



La gestion irrégulière, une autre approche de la forêt

La futaie irrégulière fait cohabiter sur une même parcelle des arbres d'âge et de dimensions très variés. Ce type de sylviculture permet de répondre à des objectifs environnementaux, sociaux, paysagers et économiques par des coupes raisonnables et fréquentes. La mise en place de ce type de gestion est encouragée par le Parc par le biais d'outils spécifiques mis en place dans la Charte forestière de territoire. Durant ces deux ans, 25 ha ont pu être programmés.



Un chouette réseau !

Un réseau d'arbres à loges a été mis en place dans le cadre du PDM. Ces arbres constituent l'habitat de nombreuses espèces dont la chouette de Tengmalm. Une quarantaine de propriétaires se sont engagés dans ce réseau en acceptant de conserver les arbres à loges présents sur leurs propriétés. Cette démarche volontaire et sans contrepartie financière a permis d'initier une dynamique qui, à terme, devrait permettre de maintenir une densité de loges suffisantes pour que nos forêts restent accueillantes.

Thomas Mignaut,
t.mignaut@pnr-millevaches.fr

Une agence de voyage voit le jour

Le PNR est heureux de vous faire part de la naissance de l'Association pour la promotion des pratiques alternatives d'accueil touristique, *Ap'paat Millevaches*, après une longue gestation collective qui a rassemblé le PNR de Millevaches, Accueil Paysan, De fil en réseaux, Les plateaux limousins et le Bureau des accompagnateurs de la Montagne limousine. Sise à Royère-de-Vassivière, l'association deviendra une agence de voyages réceptive d'ici la fin de l'année, après son immatriculation par Atout France, l'Agence de développement touristique de la France. Il est possible qu'elle prenne alors un nom commercial plus « vendeur ». Elle développera des offres de séjours basés sur les modes de déplacement doux (randonnée pédestre, cyclo-touristique...) et mêlant rencontres, échanges et découvertes. Et en 2015, le PNR engagera l'agence dans le volet 3 de la Charte européenne du tourisme durable pour distinguer au niveau national la qualité de la collaboration établie entre le Parc et l'agence.

Gilles Despeyroux,
g.despeyroux@pnr-millevaches.fr

CONSERVATION

Des moules perlières encore abondantes !

Sur la Vienne, la population de mulettes perlières s'étend de Peyrelevalde à Bujaleuf sur 65 km. Le territoire présentant un très fort enjeu de conservation pour l'espèce, le Parc a souhaité suivre la dynamique de population sur 10 ans au niveau de cette rivière. Pour ce faire, un travail scientifique a été mis en œuvre en 2014 avec Limousin Nature Environnement. Il ressort qu'un unique passage d'inventaire permet de ne compter que 15 % des individus présents à la surface du substrat. 6 passages sur un site permettent d'observer 70 à 90 % des individus non enfouis. Ainsi, le suivi par passages répétés (« analyse N-Mixture ») mis en place de Nedde à Tarnac sur 51 stations de 400 m² a permis de montrer que l'espèce est présente partout sur ces 15 km, avec un effectif estimé à plus de 2900 individus. La densité moyenne serait de 1 à 2 individus tous les 10 m². En répétant ce suivi d'ici quelques années, avec la même méthodologie, on sera alors capable de déterminer l'évolution de cette population : effectifs, mais aussi phénomènes de colonisation ou d'extinction locale. Ces travaux ont été présentés par le PNR au colloque international sur la mulette perlière à Brest, le 27 novembre 2014.

Cyril Laborde,
c.laborde@pnr-millevaches.fr

Les bistrots à l'écran

Voilà deux ans que les Parcs du Massif Central s'intéressent à leurs bistrots, ces commerces qui contribuent à la vie de nos campagnes. Après une étude, un guide pratique, une expo photo et un beau livre, l'Inter-Parc du Massif Central va plus loin avec des courts-métrages. Laurent Rousseau, vidéographe, a commencé à parcourir le vaste Massif en commençant par le territoire de Millevaches pour y filmer ces indispensables lieux de vie et de lien social. Diffusion en 2015 !

Aurélie Chéné,
c.kohut@pnr-millevaches.fr

Protégeons le Chavanon !

Le 2 décembre, collectivités locales, associations, syndicats et partenaires ont signé le Contrat territorial du bassin de la rivière Chavanon. 3,9 millions d'euros seront ainsi engagés jusqu'en 2019 pour améliorer les pratiques agricoles et sylvicoles, la gestion des étangs, optimiser l'assainissement ou encore restaurer la continuité écologique. Atout majeur pour le territoire, cet ambitieux projet témoigne de la volonté de s'unir au-delà des frontières régionales pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux et préserver durablement les usages.



Photo : PNR



Photo : M. Parois



Photo : Delphine Moreau

De juin à octobre 2014, 36 balades et découvertes des patrimoines

ont été proposées aux habitants et visiteurs sur 26 communes du Parc. 800 personnes ont participé à ces sorties, toujours accompagnées par un partenaire passionné. La moitié des balades proposées étaient en lien avec le thème de l'agriculture, fil conducteur de l'année 2014.

NATURE

Vallée de la Vienne : les milieux cartographiés

Initiée en 2012, la cartographie des habitats naturels sur la haute vallée de la Vienne est maintenant terminée. De Millevaches à Saint-Léonard-de-Noblat, le PNR a organisé et finalisé l'inventaire des végétations sur 5900 hectares le long de la rivière. Lucile Lemaire et Vincent Parot ont réalisé leurs mémoires de fin de Master 2 au sein du Parc pour accomplir cette mission. Après plus de 100 journées sur le terrain, et quelques 500 heures de cartographie (saisie de plus de 6000 données informatiques !), la carte de ce site est terminée. Outil indispensable, elle permettra de suivre l'évolution des milieux (landes, tourbières, boisements, prairies...) dans le temps, ainsi que d'opérer des actions de gestion sur les milieux remarquables ou dégradés via différents programmes comme Natura 2000, Sources en Actions... 409 relevés phyto-sociologiques sont également disponibles. Ces relevés permettent quant à eux d'analyser l'évolution de la diversité floristique.

Cyril Laborde,
c.laborde@pnr-millevaches.fr

MILLEVACHES ● 5 ● S'INFORMER



Photo : PNR

À vos agendas !

Depuis le temps qu'on en parlait : ça y'est, le Parc publie un agenda culturel ! Un maximum de manifestations sont recensées dans ce livret réalisé en partenariat avec l'association Info-Limousin, qui sortira trois fois par an. Outil mutualisé entre les acteurs culturels locaux, cet agenda met en valeur la richesse et la qualité de leur travail. Car il y en a, sur le territoire, des événements à ne pas manquer !

Également en ligne sur
www.pnr-millevaches.fr



Photo : Emmanuelle Mayer

Sur le plateau de Millevaches, l'agriculture et la sylviculture ont créé un paysage singulier, une forme de mosaïque favorable à la biodiversité. Pour préserver ce patrimoine paysager, le Parc œuvre au niveau de la gestion des espaces protégés, travaille avec les agriculteurs et les forestiers afin que leurs pratiques soient favorables, et accompagne les communes pour qu'elles mettent en place des politiques en matière d'urbanisme. L'enjeu : maintenir l'équilibre entre paysage, protection de la nature, production économique, artificialisation de l'espace et consommation de ressources. Voici ce qu'en pensent un paysagiste, un agriculteur et un forestier...

Préserver notre paysage agro-sylvo-pastoral

« Le paysage de la Montagne limousine est très vulnérable car sa richesse est beaucoup plus impalpable, beaucoup moins évidente que celle de paysages grandioses connus. Ici, il suffit d'une clôture, d'une bâtisse pour bouleverser l'équilibre paysager ! » constate Marin Baudin, paysagiste au Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Creuse. Il est donc nécessaire de travailler la question urbanistique de manière globale et sur le long terme, ce qui pourrait aboutir par exemple à des PLU au niveau des intercommunalités. « Ces documents d'urbanisme sont précieux car, votés par tous, ils évitent de mettre en porte-à-faux un maire qui refuserait le permis de construire du « fils untel » ou de la famille qui s'installe. Ils permettent aussi de monter des opérations de valorisation du bâti ancien ».

Maintenir les exploitations, petites ou grandes

Président de la communauté de communes de Bugeat-Sornac, Alain Fonfrède observe aussi l'intérêt de tels documents pour connaître l'état du foncier sur le territoire : « nous avons commandé une étude foncière afin de connaître les terrains disponibles, dans l'immédiat et le futur, afin d'être en mesure de faciliter les installations agricoles ». Lui-même éleveur de bovins, Alain Fonfrède estime indispensable le maintien de

l'agriculture pour préserver notre paysage. « Nous sommes à une limite en terme de présence forestière. L'intérêt du paysage passe par des ouvertures, que seule l'agriculture peut préserver. Le charme de notre paysage réside dans cette diversité qui mêle forêts et pâturages, landes et ruisseaux, avec des points de vue qui permettent de voir à des kilomètres. Sans cela personne ne viendra ici ! ». Tout à fait favorable aux petites fermes qui travaillent en circuits courts, car elles sont souples, facilement transmissibles et bien adaptées au territoire, il estime néanmoins nécessaire le maintien des exploitations de 100/200 ha, avec une centaine de vaches, comme la sienne : « ce sont ces exploitations importantes qui permettent d'occuper du territoire et de garder des paysages ouverts ». Problème : si elles ne sont pas reprises dans le cadre familial, elles auront du mal à trouver preneur car elles ne rapportent pas toujours un vrai revenu si l'on doit rembourser le prix de l'achat. En plus, le climat rude de la Montagne limousine n'offre pas beaucoup de choix de production. « Là où le climat est plus doux, si une production ne rapporte plus, on change ! Ici impossible, on est sur une terre d'élevage », rappelle l' élu, qui souligne également l'importance des brebis pour entretenir les landes. Il y a donc peut-être là des dispositifs à imaginer pour faciliter la reprise de ces grosses fermes, tout en favorisant l'installation de petites exploitations.

Récolter les richesses de la forêt

Concernant la présence de la forêt, Marin Baudin estime également important de maintenir l'agriculture pour favoriser les ouvertures du paysage, mais il signale que, s'il faut protéger les landes, paysage traditionnel, « *il ne faut pas les fantasmer ! Autrefois, elles étaient banales. Aujourd'hui, c'est la forêt qui domine, et ce n'est pas forcément négatif, c'est un paysage qui a aussi son intérêt paysager, son attractivité* ». À condition que son économie ait un impact local. C'est aussi ce point de vue que défend Olivier Bertrand, président du Syndicat des propriétaires forestiers. « *Notre forêt est une vraie richesse. Mais il faut pour cela que les entreprises de première et seconde transformation s'en saisissent !* ». Aujourd'hui, seuls 40 % de la production limousine sont sciés dans la région. Les industries du bois ne sont pas assez présentes bien que cette forêt ait déjà plus de 50 ans. Aujourd'hui, la Région et

l'interprofession en ont pris conscience et cherchent à favoriser l'installation d'entreprises. En outre, le Syndicat des propriétaires forestiers vient de créer un fonds d'investissement en faveur de la pérennisation de la forêt. Olivier Bertrand insiste également sur la prise en compte de la dimension environnementale et du changement climatique aujourd'hui dans les pratiques : « *Lorsque l'on plante une parcelle, on tient compte de l'eau, de la nature du sol, de l'orientation, de l'accès, de la pente...* ». Il explique également que les coupes sont nombreuses en ce moment car les plantations de douglas du Plateau arrivent aujourd'hui à maturité. Source de richesse avec encore beaucoup de potentiel, cette forêt de douglas mérite d'être pérennisée, pour peu que les pratiques sylvicoles et forestières continuent d'évoluer dans le sens du respect de l'eau, de la biodiversité et du paysage de la Montagne limousine ●

Retour sur la visite des rapporteurs du projet de nouvelle charte

Dans le processus de révision d'une charte de Parc naturel régional interviennent deux personnalités dont la mission est de porter le projet auprès de la Fédération nationale des PNR et du Conseil national de la protection de la nature (CNPN). Le but est d'assurer aux projets développés par les différents PNR du territoire français, un niveau de qualité homogène et en progression. Le rôle de ces deux rapporteurs est donc de comprendre la problématique du territoire pour émettre un avis auprès des commissions intervenant dans la procédure de renouvellement de l'agrément. C'est ainsi que, les 9 et 10 septembre 2014, Michael Weber, président du PNR des Vosges du Nord, conseiller régional de Lorraine

et François Veron, responsable de l'unité de recherche Ecosystèmes montagnards à l'IRSTEA (Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) sont venus découvrir la Montagne limousine de Nedde à Vassivière, de Faux la Montagne à Peyrelevade, de Tarnac à Meymac, et enfin de la tourbière du Longeyroux à la gare d'Eymoutiers. Sur ce trajet et au fil des étapes, 39 personnes ont été rencontrées, élus locaux et professionnels, permettant de discuter de nombreux sujets. Les rapporteurs ont ainsi encouragé la réalisation de documents d'urbanisme et l'usage des dispositifs visant à revitaliser les bourgs et développer un habitat de qualité. Sur la question des paysages, l'expérience des rapporteurs en matière de gestion

de la forêt a amené le débat sur le terrain des coupes rases inopportunes. Le PNR retiendra de leur visite un encouragement fort à élever le niveau d'exigence sur certains sites. Les prairies naturelles sont en voie de raréfaction au niveau national. Le territoire du PNR de Millevaches en Limousin est attendu pour préserver les siennes, voire les développer. Enfin, le territoire du Parc est déjà connu nationalement pour son implication dans la production culturelle ou la protection de son patrimoine bâti. Une richesse qui s'exprime autant dans l'héritage des anciens que dans des apports contemporains. Le Parc est encouragé à continuer dans cette voie !





ART CONTEMPORAIN

Photos : CIAP

Photo : Les Michelines

Une montagne de création

« Le Parc naturel régional Millevaches est reconnu en France et à l'étranger pour la création contemporaine » affirme Antoine Réguillon, conseiller arts plastiques à la Drac (1). Seul Parc à disposer de deux Centres d'art contemporain (2), celui de Meymac, assez mythique car pionnier, et celui de Vassivière, singulier par son insularité et son bâtiment, Millevaches accueille aussi l'Espace Rebeyrolle, Treignac Projet, ainsi que de nombreuses associations qui œuvrent dans la création : la Pommerie, Quartier Rouge, Les Soeurs Grées, Huit, Les Michelines... Sans compter l'intérêt porté à l'art contemporain par des associations aussi diverses que Pivoine, La Cité des insectes, le Magasin Général de Tarnac ou le Constance social club. « Ce qui frappe également, c'est le nombre d'artistes installés. Certains développent des projets diffusés bien au-delà des frontières régionales », précise le conseiller de la Drac. Citons notamment François Lelong (sculpture, land art), Vincent Dubourg (sculpture/design), Laurie-Anne Estaque (dessin, peinture), Pierre Redon (création sonore), Chrystèle Lerrisse (photographe), Vincent Crinière et Antoine Mazurier (ébénistes designers), Julien Valageas (sculpture sur verre) ou encore

Millevaches-Monédières est un haut lieu de l'art contemporain. De nombreux artistes et structures y sont installés, tissent un lien avec les savoir-faire traditionnels et se passionnent pour le rapport avec l'espace public et le paysage.

Aurélien Mauplot (arts plastiques). Les sculpteurs et designers privilégient les matériaux locaux comme le bois ou la laine, stimulés par des filières dynamiques. Un intérêt pour les savoir-faire traditionnels partagé par les artistes de passage sur le territoire, dans le cadre de résidences, d'expositions, de commandes... Ainsi, Guillaume Leblon a mené un projet de création avec l'association Lainamac en lien avec des entreprises de la filière laine (Filature Terrade à Felletin) pour la réalisation d'une sculpture-canapé en feutre.

Un impact fort sur le développement du territoire

À l'heure où, au niveau international, les arts plastiques se tournent de plus en plus vers les matériaux locaux et élargissent leur champ d'action aux arts décoratifs, au design et à l'architecture, la Montagne limousine est assurément inspirante ! D'ailleurs ces trois lieux de résidence,

La Pommerie, Treignac Projet et le Centre d'art de Vassivière, sont très prisés. Plus de 120 candidatures à Vassivière chaque saison ! Suite aux résidences, certains artistes souhaitent s'investir à plus long terme sur le territoire, jusqu'à y déménager comme Hélène Magne (artiste sonore) et Florent Tillon (documentariste), installés à Tarnac, après une résidence à la Pommerie en 2013. La présence de tous ces artistes, de toutes ces structures et de ces dynamiques autour des savoir-faire et de l'espace public (voir encart) a un impact fort sur le développement du territoire, en termes de création d'emplois, de fréquentation touristique et même d'accueil de nouveaux habitants et de porteurs de projets ! « La création artistique sur le PNR ne constitue donc pas un élément périphérique mais représente un mouvement de fond qui fait partie pleinement de l'identité de ce territoire, participant à son évolution et à sa reconnaissance.

Le PNR a ainsi un rôle à jouer dans la visibilité régionale et nationale de son écosystème artistique », estime Antoine Réguillon. Le Parc vient justement de créer une commission pour faciliter le lien entre les artistes et les collectivités à travers, par exemple, du mobilier urbain, des commandes publiques...

De fructueuses collaborations en perspective ! ●

(1) Drac : Direction régionale des affaires culturelles

(2) Les Centres d'art sont des lieux de production et de diffusion d'art contemporain conventionnés avec le ministère. Contrairement aux musées, ils ne constituent pas de collections.

3 questions à Marianne Lanavère,



directrice du Centre international d'art et du paysage de l'Île de Vassivière.

Quels sont les atouts du territoire du Parc pour les artistes contemporains ?

La ruralité du Parc est vraiment sa force. Arrivant de région parisienne, j'ai eu un coup de coeur ! L'espace, le vide, le silence, devenus si rares à notre époque, invitent à la création. Le succès des résidences d'artistes en témoigne. Les artistes viennent ici pour expérimenter ce paysage, se frotter aux éléments, s'exposer aux saisons, travailler autrement.

La vie associative et culturelle locale joue-t-elle un rôle dans la création artistique ?

Cette culture de la résistance, cette vie associative intense, toutes ces initiatives agricoles, environnementales ou sociales, cela parle aux artistes contemporains qui, eux aussi, réinventent le monde, questionnent, expérimentent. Ici, ils peuvent facilement créer du discours, trouver du sens. Les territoires innovants sont des territoires où la création artistique est forte, cela va de pair. La Montagne limousine est vraiment la locomotive régionale en matière d'art contemporain.

Vous avez auparavant dirigé un lieu d'art contemporain en Seine-Saint-Denis. Quelles différences voyez-vous dans l'exercice de votre métier ?

Ici, on a une vraie liberté dans notre travail, monter des actions est plus facile qu'ailleurs. Par exemple, implanter une sculpture dans l'espace public est tellement plus simple ici que dans des zones ultra-urbanisées !

Art, paysage et espace public

Sur le territoire du PNR de Millevaches, la création contemporaine questionne le rapport à l'espace public et au paysage comme nulle part ailleurs. L'association Quartier Rouge (Felletin) s'est d'ailleurs spécialisée dans la production d'œuvres autour de ces questions, dans une démarche participative. Ainsi, l'œuvre *L'hypothèse du 4x4* de Johanna Fournier est une micro-architecture évolutive et nomade, qui interprète le paysage du parc, ses pratiques sociales et culturelles. Elle a été réalisée en partenariat avec les élèves du Lycée des métiers du bâtiment de Felletin. Autre exemple d'œuvre intégrée à l'espace public, inspirée du paysage et interactive : les fameuses marches sonores de Pierre Redon, également produites par Quartier Rouge. Cette notion du rapport à l'espace et au paysage est bien-sûr dans les gènes du Centre international d'art et du paysage de Vassivière et de son bois de sculptures. La plupart des artistes qui y sont exposés créent des œuvres spécialement pour ce lieu, inspirés par son site à part. La démarche se prolonge avec les résidences dans le château, qui voit passer, chaque saison, des artistes et chercheurs avec un projet de recherche et de création lié au paysage ou au territoire du Parc.

www.quartierrouge.org/
www.ciapiledevassiviere.com/

Avis aux communes !

Le Fonds d'Art contemporain des Communes du Limousin (FACLim) est une association fondée sur un principe de mutualité : 0,15 € par an et par habitant pour acquérir des œuvres d'art. Elle comprend 58 communes adhérentes, qui peuvent bénéficier d'une opération annuelle (expo, conférence, rencontre avec les publics...) et d'un accès permanent aux collections sous forme de prêt gratuit. Le réseau est animé par l'artothèque. Une expérience unique en France !

www.artothequelimousin.com/

Une œuvre chez soi

C'est possible et si simple de jouir d'une œuvre d'art contemporain dans son salon grâce à l'artothèque ! Le principe est le même qu'une bibliothèque pour les livres, et c'est gratuit pour les particuliers, il faut juste une caution. Sur le Parc, deux relais : au Ciap de Vassivière (point prêt) et à Peuple et culture Corrèze à Tulle (bus itinérant).



AGRICULTURE

Photo : Hélène Richard

Il fait renaître le sarrasin limousin !

Depuis 1981, Marc Poulet élève des vaches et des brebis limousines non loin de Tarnac, en respectant l'écosystème des zones humides. C'est ainsi qu'il a replanté du blé noir, et vend en circuit court la farine de sarrasin qu'il moule et tamise lui-même.

Les meuniers distinguent « *faire hurler la meule, ou la faire chanter* » précise Marc Poulet, qui règle à l'oreille le débit du moulin, après avoir trié son grain dans une batteuse en bois du début du XX^{ème} siècle. Dans ses gestes transparait le plaisir du mécanicien, sa formation initiale. Il crée son entreprise d'entretien agricole à 21 ans, en 1978, puisque son père le destine à gérer les machines de la ferme familiale, en plein essor. Elle atteindra jusqu'à 280 ha et plus de 1000 brebis : la production intensive. Et le déclic : « *est-ce que je mangerais un de ces agneaux-là ? Non.* » Lorsque son père vend la ferme pour s'installer en

Haute-Vienne, Marc choisit de rester près de Saint-Merd-les-Oussines, avec sa femme et leurs filles. Deux ans plus tard une ferme attenante est à louer, il y installe une centaine de brebis, en aura jusqu'à 350. Il cultive la nourriture de ses bêtes, autant par souci d'autonomie que par respect des paysages qu'il se plaît à ouvrir, lorsqu'il récupère des parcelles à l'abandon. Il restaure les tourbières et cultive en rotation les variétés adaptées au terrain et au fourrage. Le blé noir pousse bien, mais à la fin des années 90 celui-ci est produit à si bas prix dans l'Indre qu'il l'abandonne, gardant quelques semences au grenier. 15 ans plus tard, alors que son élevage associe 150 brebis et 100 vaches limousines, il doit lutter contre des fougères envahissantes. Or le blé noir - une polygonacée de la famille de la rhubarbe et du liseron - est très couvrant. Il enrichit les sols, mais sa racine profonde ne supporte ni engrais ni pesticide, des produits que Marc évite déjà. Les vieilles

graines du grenier donnent une bonne récolte, il la resème, la fougère disparaît. Marc vend le sarrasin à un meunier, mais lorsqu'il voit la marge que les grandes surfaces prennent sur la farine, il décide d'aller jusqu'au bout du cycle de production. Depuis 2013, il vend sa farine en direct, et est référencé dans l'annuaire *Des champs à l'assiette*, qui recense les producteurs en vente directe sur le territoire du Parc*. Il continue de remettre au goût du jour du matériel ancien, et fait partie de l'association *Mille et une semences*, qui défend le droit de planter et reproduire les variétés paysannes. Le blé noir se conserve 100 ans, il n'a pas fini de renaître ! ●

**Marc Poulet, Javaud, 19170 Tarnac
05 55 95 58 02**

www.deschampsalassiette.fr/

* un projet réalisé en coopération avec le Pays de Trégor Goëlo et le Pays de Guéret.

Graine d'éolienne

Depuis bientôt 10 ans, l'association Énergies pour demain informe sur la maîtrise de l'énergie et l'environnement de la Montagne limousine. Si la sensibilisation est toujours d'actualité, les trois salariés rappellent que l'urgence est bel et bien de passer à l'action !

Avec 12 habitants au km² et une période de chauffage de 8 mois sur 12, le territoire du Parc est particulièrement vulnérable à la baisse des ressources fossiles : la moindre hausse du coût de l'énergie se ressent au quotidien, et les réponses à ces défis aussi, comme l'illustre la naissance de l'association. En effet, en 2004, les premières éoliennes du Limousin, sur les collines de Peyrelevade, attisent les controverses et attirent 10 000 curieux en trois ans. Pour les renseigner, des habitants créent l'association Énergies pour demain et recrutent un animateur. En 2005, l'État lance un appel à candidature pour des « Espaces info-énergie » : l'association deviendra le premier en Limousin. « *C'est une mission de service public et un réseau national* » rappellent Lucie et Pablo, les deux conseillers. « *Aujourd'hui la Réglementation thermique 2012 pose plein de questions, mais les réponses ne sont pas les mêmes quand on n'a rien à vendre, comme nous !* » La majorité des 650 demandes annuelles portent sur les aides au renouvellement d'une chaudière... et se poursuivent en conseil d'isolation permettant des économies plus importantes ! Connaître sa consommation énergétique, ça paie, comme le souligne le défi « familles à énergies

positives », grâce auquel l'an dernier 250 familles limousines ont réalisé entre 200 et 400 € d'économies sur leurs factures. Au delà de son expertise sur les questions de construction, énergie et rénovation, l'association a aussi une mission d'éducation à l'environnement, et participe ainsi à des animations mises en places par le PNR lors des journées « Classes Parc » à l'école ou pendant l'événement du « Jour de la nuit ». Aller chercher l'énergie où elle se trouve, c'est identifier des ressources renouvelables, mais aussi les déperditions. Le premier poste de consommation d'énergie est l'habitat et 30% des pertes se font par la toiture ! Le dispositif d'accompagnement « Isole-toit » proposé par le Parc avec la Scic L'Arban et Énergies pour demain est né de ce constat. D'autres actions vont être développées, suite aux réflexions avec De fil en réseaux sur les territoires en transition : comment allons-nous nous loger, nous déplacer, nous nourrir avec moins d'énergies fossiles ? Des questions qui se posent aujourd'hui... pour demain ! ●

**Énergies pour demain, 19 290 Peyrelevade
05 55 94 77 51 – www.energiespourdemain.fr**



Photo : PNR



MILLEVACHES ● 11 ● DÉCOUVRIR



Photo : PNR

Les bureaux du Parc déménagent !

L'équipe du Parc investit ses nouveaux locaux
le 5 janvier 2015 !

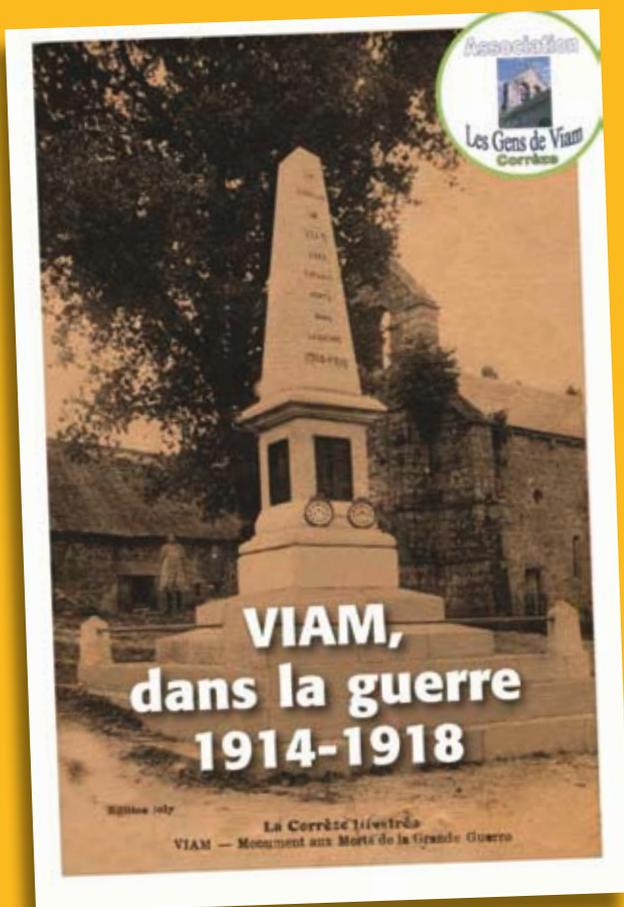
Nous joindre par téléphone standard : 05 55 96 97 00

Adresse : 7, route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Retrouvez les numéros des chargés de mission sur le site Internet du Parc :
www.pnr-millevaches.fr



À offrir ou se faire offrir !



Viam, dans la guerre 1914-1918 est le quatrième ouvrage de l'association *Les Gens de Viam*. Fruit d'un travail de recherches remarquable sur la Grande Guerre, ce livre rend un vibrant hommage aux victimes et à leurs familles.

Disponible auprès de l'association au prix de 15 euros.

www.lesgensdeviam.com

Association Les Gens de Viam
Le Bourg - 19170 Viam